



L'UNION DES ARCHITECTES

## **L'UNSAFA FAVORABLE A L'ELARGISSEMENT DES CHAMPS D'EXPERIMENTATION DU PERMIS DE FAIRE**

L'UNSAFA est tout à fait favorable à l'élargissement des champs d'expérimentation du Permis de faire, ce qui correspond à l'esprit de la Loi LCAP.

Nous espérons qu'un deuxième décret paraîtra prochainement pour fixer de nouveaux champs de dérogation, par exemple sur le réemploi des matériaux, l'utilisation de ressources naturelles, la performance énergétique, les caractéristiques acoustiques, la réglementation sismique; ...etc, fixant notamment des objectifs à atteindre et non des moyens pour y arriver.

**Marie-Françoise Manière**

**chargée des relations institutionnelles**

**Paris, le 24 juillet 2017**